

# la lettre des pôles

## **actualité**

Réseau des Espaces  
Culture Multimédia

De jeunes critiques au  
festival de Cannes

Certifications  
complémentaires cinéma  
et audiovisuel

## **dossier**

Pédagogie de la pratique  
artistique

## **expériences**

Ateliers multimédias  
artistiques

Détournement de film de  
commande

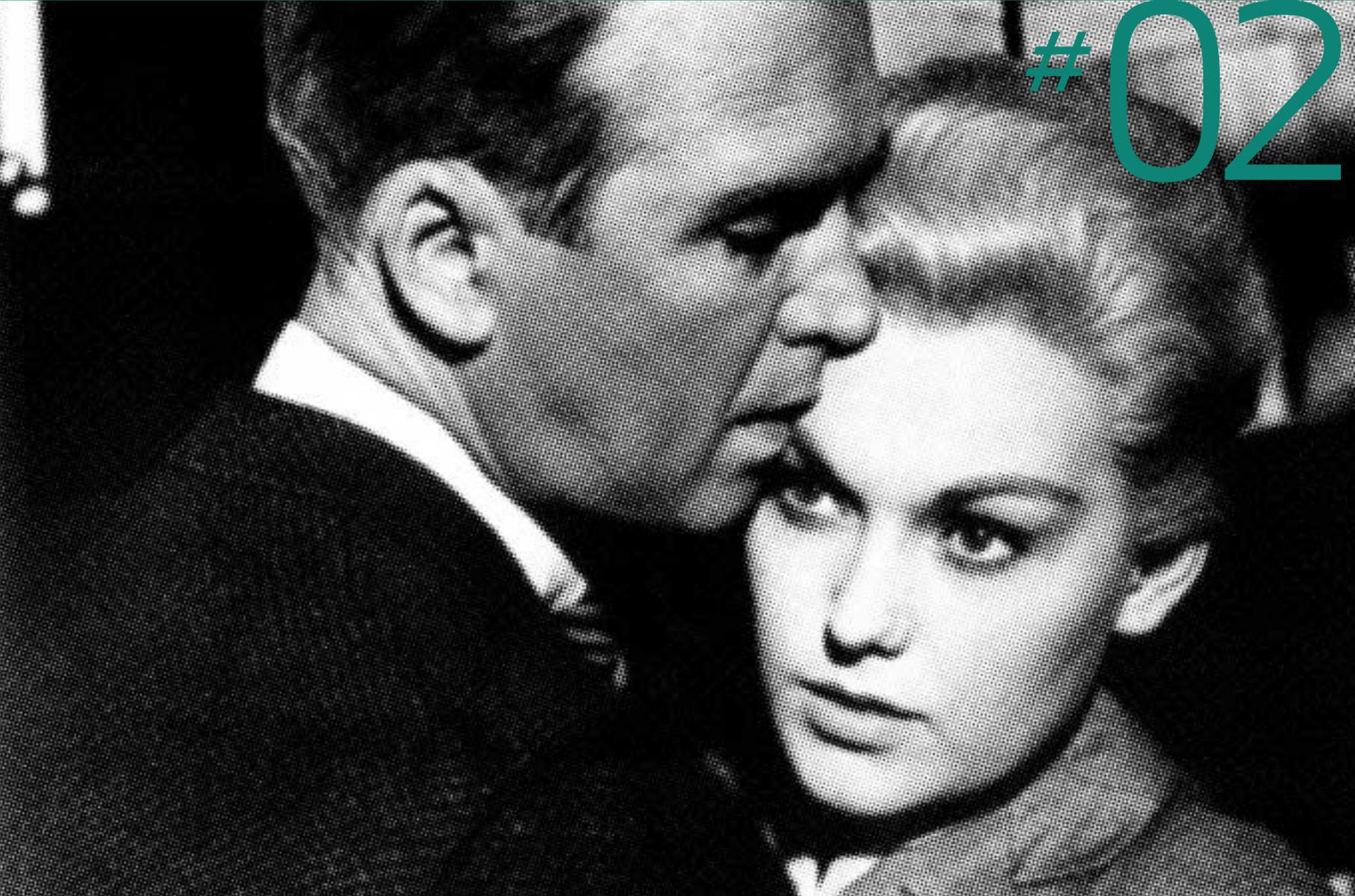
## **rencontre**

Éric Briat, CNC

## **agenda**

Mai à juillet

#02



## édito

Après en avoir longuement débattu, nous avons tous ensemble souhaité que notre mission soit clairement identifiée comme participant de l'éducation artistique au cinéma et à l'audiovisuel de ce pays. Il semble aujourd'hui que nous ne pouvons pas nous en tenir à notre grande unanimité sur cette définition. Les mots dérivent en permanence et se chargent de sens complexes, certes porteurs de recherches et de découvertes, mais aussi de contradictions voire de malentendus.

Le travail institutionnel, qui nous mobilise tous, se nourrit de cette complexité et de ces contradictions et nous mesurons parfois, à l'occasion de nos rencontres, les écarts produits entre nos dires et notre faire. La question de l'art dans notre société ne va pas de soi. Elle est travaillée par sa propre histoire philosophique, mais aussi par les grands enjeux socioculturels de notre monde. La puissance économique du marché, accentue chaque jour davantage la réduction du travail artistique à une collection d'objets à faire (produits, films, pièces, œuvres) et à faire découvrir, comprendre (enseignement, médiation...). Être cultivé c'est connaître cette collection, être initié, c'est être rendu capable d'analyser, trier, juger des bons et des mauvais objets. La critique se réduit à des quantités d'étoiles obtenues, à des figurines qui jugent, à des compétitions qui classent.

Ce qui est oublié, c'est ce que nous disent pourtant tant d'artistes du XX<sup>e</sup> siècle et certains philosophes : l'art est une expérience à vivre avant d'être un système de production d'objet. La création artistique n'est pas un acte de communication ni d'élaboration de vérité comme l'est la recherche scientifique, elle est une expérience à partager, à penser, un jeu.

Ré-interrogeons nos pratiques de ce point de vue. Quelles sont concrètement les expériences que nous faisons vivre à ceux que nous souhaitons éduquer ? En quoi sont-elles des jeux, des expériences artistiques ?

**Jean-Pierre Daniel**  
directeur de l'Alhambra Cinémarseille

# soutenir les cultures numériques

Apparus dès 1997, les Espaces Culture Multimédia forment aujourd'hui un réseau de cent-dix ECM destinés à démocratiser l'accès aux nouvelles technologies et à promouvoir le multimédia culturel. Zoom sur un dispositif en constante mutation.

Lancé à peine deux ans après l'arrivée d'Internet dans les premiers foyers, le programme Espace Culture Multimédia (ECM) a été impulsé par le ministère de la Culture et de la Communication dans le but de réduire la fracture numérique. En réponse à cet objectif gouvernemental d'accès public aux nouvelles technologies, les nouveaux espaces dédiés au multimédia se sont implantés au sein de lieux culturels et socioculturels de proximité : médiathèques, cinémas, MJC... Pour pouvoir prétendre à l'obtention du label ECM, ces structures d'accueil, sélectionnées sur dossier, doivent respecter un cahier des charges qui impose comme pré requis de mettre à disposition du public au moins cinq ordinateurs connectés à Internet ainsi que l'aide d'un animateur spécialisé.



ECM Kawenga - Photo Luc Jennequin.

Dans un contexte d'évolution technologique galopante, il s'agit de proposer des structures pérennes où on prend le temps d'initier les usagers en leur donnant accès aux outils techniques et à des contenus multimédias. Intégré à partir de 1998 au volet culturel du Programme d'Action Gouvernemental pour préparer l'entrée de la France dans la Société de l'Information (PAGSI), le programme prend rapidement son envol. Seul dispositif de ce type à bénéficier de subventions de fonctionnement en plus de l'aide financière de départ, il a su également profiter de la création concomitante du programme Emplois jeunes.

Cependant le réseau est aujourd'hui fragilisé par l'arrivée à échéance de ces contrats jeunes et par l'assèchement général des budgets alloués à la culture. Comme l'explique Jean-

Christophe Théobalt, responsable du réseau ECM au ministère de la Culture et de la Communication : « Il existait 150 ECM, il y a trois ou quatre ans contre 110 aujourd'hui et moins d'une centaine prochainement. Nous sommes en train de restructurer le réseau et de "dé-labelliser" certaines structures en resserrant nos critères de sélection ». Depuis un an, le ministère a décidé de donner une priorité accrue aux efforts d'animation et à la qualité des activités programmées par les différents ECM. Sophie Menanteau, responsable de l'ECM Kawenga à Montpellier, souligne : « Notre mission consiste aussi à montrer que le multimédia est un outil de création et d'expression. Or nous devons souvent justifier de la légitimité de notre implication dans des projets artistiques ». Pour Gérald Elbaze, directeur de Médias Cité, centre de ressources régional pour le multimédia, associé à l'ECM du Carré des Jalles à Saint-Médard : « En plus de favoriser l'accès public aux contenus existants, il faut susciter de nouvelles pratiques artistiques et nourrir sans cesse l'offre culturelle ». Selon lui, la France connaît une pénurie de lieux d'accompagnement destinés aux artistes multimédias. Pour contribuer à y remédier, Médias Cité multiplie les initiatives : contributions à l'animation du réseau des ECM, aide au montage de projets, création d'espaces de collaboration en ligne...

Mais, en dépit de son dynamisme, l'association n'échappe pas à la précarité contre laquelle elle milite et fait aujourd'hui l'objet d'une procédure de redressement. « Malgré notre fragilité extrême, nous choisissons de rester dans l'engagement » souligne Gérald Elbaze. Un engagement en faveur d'une plus grande collaboration entre les différents lieux de cultures multimédias qu'ils bénéficient, ou non, du label ECM. Jean-Christophe Théobalt formule aussi le souhait de renforcer la mutualisation des savoir-faire : « Même si nous arrêtons de financer certaines structures, nous voulons ouvrir d'avantage notre dispositif d'accompagnement ». Dans cet esprit d'élargissement, les rencontres de printemps du réseau des ECM qui se sont déroulées les 3 et 4 mai 2005 à La Friche La Belle de Mai, à Marseille, ont été couplées avec un autre rendez-vous national des lieux d'accès public à Internet organisé par la Délégation des usages de l'Internet.

**Caroline Lebrun**

[www.ecm.culture.gouv.fr](http://www.ecm.culture.gouv.fr)  
[www.medias-cite.org](http://www.medias-cite.org)  
[www.ecmkawenga.com](http://www.ecmkawenga.com)

# de (tout) jeunes critiques à Cannes

Pour la quatrième année, la Semaine Internationale de la Critique invite au festival de Cannes des lycéens férus de cinéma et d'écriture pour chroniquer à chaud les films de sa sélection.

Depuis 2002, le Syndicat Français de la Critique de Cinéma ouvre ses portes à ses – très – jeunes collègues : la Semaine de la Toute Jeune Critique (STJC) offre aux lycéens la possibilité de visionner à Cannes les films de la Semaine de la Critique et de rencontrer leurs équipes. C'est l'occasion pour une soixantaine de jeunes d'aiguiser leur regard et d'argumenter leurs commentaires, au-delà des premières impressions. Leur prose, mise en ligne sur le site de la Semaine, fait aussi l'objet d'une publication dans des quotidiens partenaires (Nice Matin, Le Soir de Belgique...) et de prix.

Logés par leurs propres moyens, les lycéens sont le plus souvent encadrés par leur professeur d'option cinéma, bien que ce ne soit pas une condition sine qua non de leur sélection. Les critères de choix des établissements ne sont pour l'instant pas fixés. Après un appel lancé il y a trois ans par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, certains lycées ont fait acte de candidature ; d'autres, comme le lycée Maurice Genevoix d'Ingré, ont développé un lien avec la Semaine via un atelier de critique organisé par l'APCVL. En région PACA, c'est l'association Cinémas du sud qui aiguille les établissements adéquats.

Nouveauté en 2005 : la STJC s'europeanise, ajoutant au groupe de Belges déjà invités



Photo Semaine internationale de la critique.

l'année dernière, six jeunes Allemands en association avec l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, également partenaire du jury franco-allemand de la Berlinale, la "deutsche Perspektive". Cette ouverture à l'étranger se reflète dans les origines géographiques des films en compétition, plus diverses que le tout-venant hollywoodien auquel sont habitués les lycéens. Ainsi en 2004, c'est une comédie mexicaine qui a fait couler le plus d'encre à la STJC, *Temporada de patos*. Contre toute attente, les choix des jeunes rejoignent souvent ceux de jurys adultes ; ainsi, la lauréate de leur Prix du long métrage 2004, *Or de Keren Yedaya*, a également reçu la Caméra d'Or, et celui du court, *Ryan* de Chris Landreth, a décroché un Oscar quelques mois plus tard.

Charlotte Garson

## Guide Pratique : Les actions culturelles et artistiques en milieu pénitentiaire

Depuis plus de 15 ans, les préoccupations du ministère de la Culture et de la Communication et du ministère de la Justice se rejoignent dans une volonté commune de lutter contre les exclusions en assurant la rencontre entre les personnes incarcérées, les créateurs et le champ culturel dans son ensemble. Ce guide précise comment concevoir des actions culturelles et artistiques en milieu pénitentiaire. Il présente également les différents domaines où intervenir notamment l'audiovisuel et le cinéma.

**Contact : Fédération française pour la coopération des bibliothèques, des métiers du livre et de la documentation (FFCB) - 01 43 57 11 52 / info@ffcb.org - www.ffcb.org**

L'im@son :  
www.alhambracine.com

L'im@son est un logiciel de jeu cinématographique qui vient de trouver, dans l'atelier de l'Alhambra, sa première forme aboutie, après plus d'un an de mise au point et d'expérimentation. Ce logiciel est né dans le cadre d'une recherche pédagogique appliquée que le cinéma développe depuis des années.

**Contact : cinéma l'Alhambra - 04 91 46 26 87 / alhambra13@wanadoo.fr  
www.alhambracine.com**

# vers un enseignement mieux encadré du cinéma

Depuis cette année, les professeurs souhaitant enseigner le cinéma et l'audiovisuel en collèges ou lycées devront faire valider leurs compétences par l'obtention d'une certification complémentaire.

Les premières sessions de certifications complémentaires sont prévues dès ce printemps. Mises en place par le ministère de l'Éducation nationale, elles sont ouvertes aux professeurs détenteurs du Capes ou de l'agrégation qui souhaiteraient faire valider des compétences dans un domaine qui ne relève pas du champ de leur concours. Parmi eux, quatre se rattachent au secteur des arts : le cinéma et l'audiovisuel, la danse, l'histoire de l'art et le théâtre. La modalité des épreuves, les critères de sélection et la composition des jurys sont décrits à travers deux textes de référence publiés aux Bulletins Officiels de l'Éducation nationale (BO) des 12 février et 28 octobre 2004. Christine Juppé-Leblond, inspectrice générale de l'Éducation nationale chargée du cinéma et de l'audiovisuel,

explique qu'il aura fallu attendre dix ans pour que ce projet puisse voir le jour. « *Comme pour le théâtre ou l'histoire des arts, il n'existe ni Capes ni agrégation spécifiques pour le cinéma. Ce sont des professeurs spécialisés dans d'autres disciplines qui se portent volontaires pour enseigner ces options. Désormais nous ne souhaitons plus nous fier uniquement au hasard des rencontres mais créer un réseau national de professeurs véritablement formés en cinéma* », précise-t-elle. En vue de constituer ce réseau, l'examen vise à faciliter le repérage des personnes les mieux qualifiées. Ouverte aux enseignants stagiaires en seconde année d'IUFM, la sélection se fait sur dossier lors d'une épreuve orale de trente minutes durant laquelle le candidat doit faire preuve de sa culture ciné-

matographique, de connaissances pratiques et de qualités pédagogiques en matière d'éducation à l'image. Les professeurs titulaires, ayant déjà enseigné l'option cinéma au cours de leur carrière, pourront également se voir attribuer la "certification complémentaire en cinéma et en audiovisuel" sur avis motivé de l'inspection. Mais comme le précise Christine Juppé-Leblond : « *Tout comme l'examen, cette inspection ne sera pas gagnée d'avance. Nous sommes déterminés à ne pas brader l'obtention de la certification* ». Les IUFM et les universités auront leur rôle à jouer pour proposer les formations adéquates aux professeurs désireux de se mettre à niveau.

Caroline Lebrun

# pédagogie de la pratique artistique : un geste en chantier

L'éducation à l'image : sitôt qu'on l'envisage hors des cadres institués, le domaine se révèle complexe, les démarches engagées singulières. Retour sur la pédagogie de la pratique, un geste en chantier permanent et réflexions sur l'expérience artistique à l'œuvre au travers des témoignages de représentants de Pôles d'éducation à l'image et d'artistes intervenants.

« L'impératif de maîtrise qui traverse la société en général et l'institution éducative en particulier, impose la vigilance parce qu'il écarte trop systématiquement le rapport à la matière sensible, à l'imaginaire et au symbolique ; l'éducation artistique à l'image engage l'intime, le regard et le geste de chacun. Intervenir suppose de placer l'expérience à vivre au cœur de toute aventure. » indique Olivier Meneux, directeur de l'ACAP – Pôle Image Picardie. « "Voir" des films, et en "faire", schématiquement les deux principales situations pédagogiques liées à l'image souvent opposées se rejoignent si on les pense en termes de jeu, de tâtonnement, de découverte et de rencontre. La pratique se situe ainsi au cœur de toutes les actions de sensibilisation artistique que nous conduisons, on travaille systématiquement avec des passeurs, des accompagnateurs engagés dans une réflexion et une recherche sur la transmission d'une expérience ». On s'en voudrait de réduire l'éducation à l'image au vieux schéma antagoniste "théorie vs pratique" ; parce que, le cinéma ne doit pas seulement s'étudier mais aussi se vivre, il faut chercher les passerelles entre les deux approches plutôt que de les opposer. Les formateurs en conviennent (voir "Témoignages") : pour apprendre une langue, il faut autant la lire que connaître ses codes. Au point de départ insiste Olivier Meneux « c'est l'expérience sensible, l'appropriation qui doit l'emporter sur la technique et la maîtrise. Pour situer notre démarche d'éducation artistique et le geste qui anime ce travail, on parle souvent de pédagogie de la rencontre, de pédagogie du désir. »

## Finalité de la pédagogie du geste artistique

Sitôt qu'on pose la synthèse en lieu et place de la polémique stérile, on mesure les conditions de sa réalisation : Catherine Batôt, une des deux responsables du Crac de Valence, en résume bien l'étendue : « Le problème n'est pas tant de trouver ce double talent qu'est celui de la création et celui de la transmission : ça, je trouve qu'on y arrive relativement bien. Et puis, on travaille avec un pédagogue de référence car, dans le cadre scolaire, il y a toujours un enseignant : ce qu'il ne faut jamais oublier, c'est que le créateur et le professeur doivent trouver leur place, par rapport à la troisième pointe du triangle qui est l'enfant (s'il s'agit, bien sûr, d'un enfant). La difficulté, c'est d'arriver à ce que l'enfant vive l'expérience de ce qu'est l'acte



Photo Frédéric Valence.

artistique. »

La rencontre avec des formateurs nous renseigne sur la nécessaire pluralité des moyens par lesquels se déroule cette expérimentation : Xavier Liébard évoque, à juste titre, le spectre de la répétition comme son pire ennemi (ce qu'Olivier Meneux résume par un définitif : « Il faut une éthique de l'intervention ! »). C'est en fonction des publics et des buts que chaque formation doit se mettre en formes. Préparer des stages d'audiovisuel en milieu pénitentiaire demande un travail qui n'est rigoureusement pas le même que celui mobilisé par un atelier scolaire sur la musique dans le cinéma muet. À chaque visée doit correspondre sa note d'intention : parce que le geste créateur au cinéma ne saurait être que pluriel, ses modalités de transmission doivent être multiples.

## Une pensée nécessaire

« Une pratique ne peut pas s'institutionnaliser : la transmission et la création sont du même ordre en termes de désir. Il y a implication, engagement personnel, ce rapport à la transmission se rapproche du geste de création mais ne doit surtout pas se confondre avec lui. » Cette logique, évoquée par Olivier Meneux, doit-elle déboucher automatiquement sur une production à montrer ? Catherine Batôt ne le

celui des responsables chargés d'élaborer avec les intervenants de véritables politiques. En amont de toute expérience artistique inscrite dans un processus de transmission, rien ne saurait se faire sans discours de la méthode : on le voit, la pensée resurgit là où certains auraient voulu la voir diluée.

On aura ainsi beau jeu d'évoquer la qualité de telle collection de DVD didactiques ou de la déplorer, comme on pourra juger la prestation de tel intervenant, puisque, foncièrement, l'important réside dans le programme où ils s'inscrivent.

Laissons Olivier Meneux conclure : « La transmission ne peut se réduire à de la prestation de service et à de la simple production d'outils. Les débats actuels marquant l'obsession pour la technicité et la reconnaissance institutionnelle masquent le travail de fond. La pédagogie du geste artistique implique des acteurs, des passeurs, une pensée, un engagement, et des outils dans le cadre de projets sensibles, impliquant, un investissement direct, un temps, qu'il convient de préserver. » Ajoutons simplement que, plus que jamais, si on veut que l'éducation à l'image atteigne ses objectifs, c'est sur "les passeurs" et sur l'obligation d'une réflexion constante qu'il faut s'atteler.

Philippe Ortolí

## Témoignages

Xavier Liébard

« Donner la possibilité de s'approprier les images »

Réalisateur de documentaires (diffusés, entre autres, sur la 5) et de courts métrages de fiction, c'est comme assistant-réalisateur pour la télévision (France 2) que Xavier Liébard officie. Son expérience de professionnel ouvert sur le monde (qui a notamment travaillé au Burkina-Faso), il la diffuse au cours d'interventions pédagogiques animées d'abord au sein de La Fémis, lors de ses universités d'été, puis pour l'APCVL, au cours de ses ateliers d'écriture documentaire et durant de nombreuses séances en milieu scolaire. Comme tout formateur en audiovisuel ("au statut en marge"), il officie pour plusieurs structures à superficies et directions diverses (du lycée franc-comtois "Lumière" à la parisienne "Maison du geste et de l'image"). C'est comme engagement qu'il voit son travail : « Généralement, je suis là pour amener les élèves à produire quelque chose de personnel : mon engagement, c'est de les mener jusqu'au bout de leurs films avec un professeur qui va faire le relais entre eux et moi. Mais je ne suis là que pour déclencher les choses. L'idée principale est d'amener les élèves et leurs enseignants à être décomplexés par rapport à la technique. On sait que les élèves mangent de la télé à forte dose ; plutôt que de sempiternellement critiquer la télévision, il faut leur donner les moyens de faire de l'image, de s'approprier un outil : on apprend à écrire en lisant, alors on peut apprendre à filmer en regardant les images. La pratique doit aussi leur permettre d'acquiescer la distance nécessaire face à elles ». Pour mener à bien pareils projets, qui se déclinent aussi bien avec des enfants de 7 ans (un atelier documentaire sur le Théâtre du Soleil de Mnouchkine que Xavier qualifie « d'expérience incroyable »), qu'avec des adultes (les stages de l'APCVL), de solides collaborations sont indispensables : « Comme il y a de vrais enjeux, il faut trouver des interlocuteurs privilégiés, qui tissent un vrai lien. C'est indispensable : si ce type de travail n'est dicté que par l'opportunisme politique, cela ne peut pas aller loin ! ». Loin de s'envisager comme un simple outil, c'est bien en tant qu'acteur d'un système global, plaçant la maîtrise de l'image mouvante au cœur de sa politique, que Xavier Liébard conçoit son travail.

Philippe Ortolí



Photo Crac de Valence. Scène nationale.

Samuel Aubin

« L'envie de désacraliser l'image »

« En ce moment, dans le cadre de Lycéens au cinéma, je montre une copie de travail de mon film et c'est l'occasion d'échanger sur les étapes de fabrication : l'écriture, le repérage, le tournage... » : Samuel Aubin, dont le dernier court métrage, *Épopée*, a été présenté à Paris en mars, transforme sa création en outil pédagogique. « Il me semble que c'est en passant par le geste que l'éducation à l'image atteint le mieux ses objectifs : certes, l'apport théorique en cinéphilie est essentiel, mais l'approche directe par l'expérience permet au participant de s'approprier le langage des images, et de pouvoir ainsi forger son propre regard devant une œuvre de cinéma ou, plus généralement, face au flot audiovisuel ». Œuvrant principalement pour l'Acap, mais dispensant aussi ses formations en Bourgogne et en Rhône-Alpes, Samuel Aubin multiplie les types d'intervention : « Je propose des parcours divers : par exemple, en Bourgogne, où je travaille sur le documentaire, je montre à des lycéens des extraits de films significatifs de l'histoire du documentaire. Nous voyons alors comment l'évolution des conditions matérielles de prise de vues et de son a modifié la manière de filmer le réel et comment pour rendre compte du réel rencontré, celui-ci est nécessairement mis en scène. Dans le même cadre, je leur montre un reportage d'actualité et leur apprend, après-coup, que j'ai trafiqué la bande-son. Nous regardons ensuite le reportage avec la bande son originale. Ils découvrent alors de manière très concrète qu'on peut quasiment faire dire ce qu'on veut à une image. Je mène par ailleurs une expérience auprès d'une classe de seconde d'un lycée à Rillieux-la-Pape près de Lyon : nous regardons ensemble 15 plans très courts sans bande son, je donne à chacun 15 photos représentant les plans visionnés, nous écoutons trois musiques très différentes, quelques bruitages et, après, à eux d'inventer un petit film à leur table en combinant ces éléments comme bon leur semble. Je monte ensuite leurs propositions sur mon ordinateur et nous les regardons. Au fil de ce parcours qui se déroule en six fois une heure, chacun a pu articuler lui-même des images et des sons et confronter ses intentions à un public. » Le jeune réalisateur ne considère pas ses interventions hors d'une pensée globale : « Je pense qu'il faut désacraliser l'image et qu'il y a là un enjeu de société. C'est pour cela que je fais également des interventions dans des cadres de débats publics (comme les Rencontres pour une autre mondialisation de Lyon) ou auprès d'associations d'éducation populaire. C'est aussi dans ce sens qu'avec Christian Poiret nous animons l'association Écran libre : favoriser la reconstruction sociale de personnes en grande difficulté par l'acte de filmer ». La pratique artistique, maillon de la pratique sociale ? Pour Samuel Aubin, il semble bien que la construction d'un juste rapport au monde soit le guide secret de ses foisonnantes expériences.

Philippe Ortolí

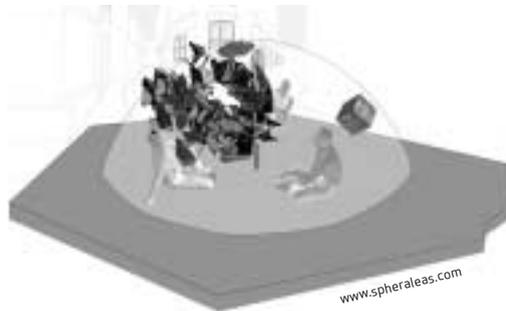
# l'essor des ateliers multimédias artistiques

Depuis la création du programme Espaces Culture Multimédia par le ministère de la Culture en 1997, les ateliers multimédias ouverts au public scolaire ou adulte n'ont cessé de se multiplier.

Ce foisonnement pouvant nuire à la visibilité des ateliers proposés, voire à la définition du "multimédia" comme discipline ou activité, une liste de diffusion a été créée en mai 2004, précédée en 2003 d'un portail thématique sur le site du ministère de la Culture. Gérald Elbaze, directeur de Médias-cité, centre de ressources pour les usages du multimédia à Saint-Médard-en-Jalles (33), a également impulsé fin 2004 un espace de veille (ArtLabo) sur les pratiques artistiques et les technologies qui leur sont associées, et met la dernière main à une base de données d'ateliers multimédias qui sera fort utile aux enseignants et aux collectivités.

L'élaboration progressive d'un réseau d'ateliers via cette base de données devrait permettre de discerner l'usage multimédia "utilitaire" (initiation aux TIC) de ses visées créatives, et de clarifier la typologie de ces ateliers. En effet, sous la même dénomination, certains, littéraires, portent sur la création de textes en ligne caractérisés par des dispositifs d'interactivité qui les distinguent radicalement des textes-papier ; d'autres, dans le prolongement d'ateliers vidéo, sont orientés vers les arts visuels, combinant l'ordinateur à des périphériques (scanner ou appareil photo) ; d'autres encore proposent d'initier à la musique assistée par ordinateur.

Exemple probant d'implication des publics dans la création multimédia, le dispositif Sphè-



Aléas, initié par l'artiste lyonnais Grégory Lasserre, a reçu le soutien de Médias-cité et une aide du Dispositif pour la création multimedia du CNC (DICREAM). SphèreAléas est une structure demi-sphérique munie d'un dispositif évolutif et interactif qui, selon les termes de l'artiste, « mettent en jeu une relation entre l'homme, l'image et le son » et permettent de créer, de modifier, d'observer et de manipuler des objets 3D en mouvement que chaque utilisateur s'approprie. Ce dispositif peut ainsi fonctionner comme une matrice d'ateliers multimédias, puisque son principe même est de confronter le regard de l'artiste invité avec celui des membres d'une communauté. Des ateliers de captation (photo numérique et prise de son) puis de traitement visuel et sonore en partenariat avec les lieux d'accueil sont actuellement en préparation.

D'autres types d'ateliers sont apparus à la jonction du multimédia et de l'éducation au cinéma, notamment dans les ECM liés à des pôles régionaux. À l'ECM Kawenga de Montpellier, par exemple, une passerelle a été imaginée entre la salle de cinéma et l'écran d'ordinateur. En s'appuyant sur les dispositifs du CNC (*Collège au cinéma*) et en continuité avec les traditionnels ateliers d'analyse filmique, l'ECM propose des ateliers de sensibilisation au numérique, accompagnés par des artistes multimédias : les élèves sont invités à mettre en ligne des critiques, à créer des affiches ou encore à travailler sur des musiques de films.

La mise en réseau des ateliers devrait privilégier la spécificité qui fait tout le prix de l'initiation au multimédia : qu'elle accompagne une expression personnelle individuelle ou contribue à la création de projets collectifs, la manipulation créative des outils liés aux nouvelles technologies fait sortir le public d'une position passive de "consommateur" d'images.

**Charlotte Garson**

[www.culture.fr/CultureMultimedia/c505/prognatetreg](http://www.culture.fr/CultureMultimedia/c505/prognatetreg)  
[www.medias-cite.org](http://www.medias-cite.org)  
[www.medias-cite.org/wikini](http://www.medias-cite.org/wikini)  
[www.spherealeas.com](http://www.spherealeas.com)  
[www.ecmkawenga.com](http://www.ecmkawenga.com)

## détournement de film de commande

Comment réaliser une commande en y intégrant des objectifs artistiques ? Un art subtil et sophistiqué, auquel les élèves de MANAA du lycée Jean Monnet de Montpellier ont été initiés lors d'un atelier de trois jours dirigé par l'association Les 400 Coups.

Le cinéma est en même temps un art et une industrie. Vérité première à laquelle se confronte tout apprenti cinéaste et que découvrent d'emblée les participants aux ateliers d'éducation à l'image. Réaliser un film, c'est concevoir les moyens techniques, humains et financiers nécessaires à la mise en forme d'une pensée. Guillaume Boulangé, universitaire et fondateur de l'association Les 400 Coups de Montpellier, en a fait l'enjeu d'un atelier conçu et dirigé avec Mme Couttenier, enseignante au lycée Jean Monnet. Destinataires de cette formation : des élèves de Mise à niveau en arts appliqués (MANAA) dont la vocation à concilier, dans leurs futurs métiers, les exigences respectives de l'art et de l'industrie rendaient particulièrement sensibles au sujet.

Dans une commande, quelle est la part de liberté du créateur ? Est-il possible d'accorder

les désirs d'un réalisateur avec les attentes d'un commanditaire ? Si la chose reste simple lorsque le documentaire défend une "cause noble", l'affaire est plus délicate lorsque le sujet relève du monde de l'entreprise, dont les valeurs de compétitivité semblent s'opposer à toute démarche poétique. S'offrent alors au réalisateur plusieurs possibilités : ou bien, comme l'a fait Godard, entrer en conflit ouvert avec le commanditaire, et transformer un projet originel de publicité pour France Télécom en un film de 27 minutes sur l'incommunicabilité ; ou bien, comme l'ont montré les films projetés les deux premiers jours de l'atelier, trouver un moyen de détourner la commande tout en réalisant les objectifs fixés. En portant un regard plus humain sur des mondes habituellement voués à la rationalité économique. En y apportant des dimensions jusqu'ici étrangères et inconnues. La poésie, par exemple, comme l'a

fait Alain Resnais dans son *Chant du styrène* sur une voix off de Raymond Queneau. Le lyrisme, comme Yann Sinic et Nathalie Combe dans leur film sur les haras Aga Khan.

Cette nécessité de se confronter à des impératifs industriels est une réalité que connaissent aussi les films de création, tel celui des frères Larrieu, *Un Homme, un vrai*, projeté et présenté aux lycéens par Noémie Bedrède, des Cinémas Diagonal.

Mais la commande n'en reste pas moins un cas à part, où l'enjeu prioritaire demeure le sujet. Les élèves de MANAA en ont fait l'expérience lors de leur troisième jour d'atelier, en réalisant avec Geoffrey Boulangé cinq films valorisant leur lycée — des commandes qu'ils se sont sagement appliqués à détourner, comme de vieux professionnels aguerris.

**Nathalie Combe**

# Éric Briat

Directeur de la création, des territoires et des publics au Centre national de la cinématographie (CNC), il précise les effets du Plan de relance d'éducation artistique et culturelle pour le domaine de l'éducation à l'image.

**Les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale ont présenté un plan de relance de l'éducation artistique et culturelle. Comment le CNC a-t-il participé son élaboration ?**

Le CNC, comme toutes les directions du ministère, a été consulté pour élaborer des propositions, en liaison avec l'Éducation nationale.

**Quel est l'apport de ce plan par rapport au précédent ?**

Il préconise le renforcement de la formation des partenaires éducatifs et culturels de terrain. En outre, il s'attache à la notion d'éducation culturelle, et non plus seulement à celle, classique, d'éducation artistique. Il s'agit de développer une éducation aux œuvres produites par les industries culturelles et plus seulement aux œuvres uniques (si l'on se réfère à la distinction de Benjamin entre œuvres uniques et œuvres reproductibles). Désormais, un texte interministériel préconise de promouvoir une éducation au choix, au goût et à l'accès aux œuvres de l'esprit, qui intéresse particulièrement le champ du cinéma et de l'audiovisuel. En ce sens, le plan valide la politique conduite par le CNC avec les dispositifs *Lycéens au cinéma*, *Collège au cinéma* et *École et cinéma*. La circulaire du 3 janvier 2005 rappelle ainsi aux chefs d'établissement scolaire que ces trois opérations de sensibilisation doivent être soutenues. En outre, nous avons élaboré en 2004 avec nos collègues de l'Éducation nationale un nouveau cahier des charges de *Collège au cinéma*, nous travaillons actuellement sur celui d'*École et cinéma*, avant de redéfinir celui de *Lycéens au cinéma*. L'enjeu de ce travail de cadrage : que ces trois dispositifs puissent être mieux pris en compte dans les projets pédagogiques des établissements.

**Quelle place est accordée à ces dispositifs dans ce plan ?**

Leur reconnaissance découle de ce plan de relance interministériel. L'Éducation nationale fonctionne avec des instructions et des orientations de ce type. Dans le foisonnement de propositions adressées aux établissements, il est nécessaire de dégager ce qui fonctionne le mieux. La place de nos dispositifs dans l'ensemble de possibilités offertes aux établissements est donc affirmée. Le directeur d'établissement doit savoir qu'ils constituent des dispositifs de référence et qu'ils peuvent utilement s'insérer dans leurs projets pédagogiques.

**Quid de la pratique artistique de l'audiovisuel et du cinéma dans ce plan ?**

Ce texte prévoit de grandes orientations et appelle une relance de la réflexion sur ce sujet. Sur ce point, se pose avec acuité la question de la formation des formateurs.

**Quels sont les grands chantiers à venir au niveau national ? Le plan prévoit notamment la mise en place d'un Haut Conseil de l'éducation artistique et culturelle.**

Cette instance va permettre une réflexion transversale entre les disciplines artistiques et entre les deux ministères, d'établir un état des lieux, de dresser des perspectives, d'orienter les actions. Cette instance permettra donc de relayer les réflexions des commissions nationales *Lycéens au cinéma*, *Collège au cinéma* et *École et cinéma*.

**Quelles sont les perspectives de développement des pôles régionaux avec ce plan ? Va-t-on vers un renforcement des pôles existants et la création de nouveaux pôles ?**

Leur renforcement ne fait aucun doute, nous y travaillons. Quant à la création de nouveaux pôles, nous y sommes ouverts, sous réserve du respect de la charte des pôles, et en particulier, de l'engagement des Régions. En outre, il nous faut poursuivre le rapprochement entre pôles régionaux et PNR. Enfin, il faut travailler à la qualification des actions : l'appellation des pôles doit demeurer un label de qualité.

**Quelles seront les répercussions de ce plan au niveau régional ? Des partenariats y sont-ils envisageables ?**

Ce plan relance la coopération interministérielle tant au niveau de l'administration centrale qu'au niveau des structures déconcentrées, en l'occurrence les DRAC et les Rectorats. Il doit permettre le dialogue et l'action, notamment pour la formation des enseignants. Au vu de la pyramide des âges des enseignants, mais aussi des exploitants de salle, de nombreux départs à la retraite doivent être anticipés parmi les participants aux dispositifs d'éducation à l'image et il faut donc préparer la relève. A cet égard, il faut saluer la formation nationale mise en place par le PNR de Lyon pour le dispositif *Collège au cinéma* les 22, 23 et 24 mars dernier, qui rassemblait 31 agents de l'Éducation nationale, 14 exploitants et 4 représentants des collectivités territoriales. Nous comptons également mettre en place, avec nos partenaires de l'Éducation nationale, une action de formation expérimentale dans une région pilote, qui devra mobiliser l'ensemble des partenaires régionaux : Région, DRAC, Rectorat, exploitants... et au premier chef, un pôle ! Cette initiative fera l'objet d'un appel à projets et sur la base d'une évaluation approfondie de son déroulement, pourra être progressivement étendue à d'autres régions.

Propos recueillis par Sarah Drouhaud



## Éducation artistique

Le ministre de la Culture et de la Communication et le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ont présenté au Conseil des ministres le 3 janvier 2005 une communication relative à la relance de la politique conjointe en matière d'éducation artistique et culturelle (disponible sur le site [www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)). Ce texte succède au dernier plan en la matière publié en 2000. Cette communication englobe l'éducation à l'image. Cette mission, et les dispositifs qui l'accompagnent, *Lycéens au cinéma*, *Collège au cinéma* et *École et cinéma* est gérée par la Direction de la Création, des Territoires et des Publics du Centre national de la cinématographie. Elle gère trois services : la Création, la Diffusion culturelle et l'Action territoriale. Au sein du service de la Diffusion culturelle, le département du développement de l'éducation artistique mène l'ensemble des actions en milieu scolaire, avec le ministère de l'Éducation nationale, les collectivités territoriales et les associations de coordination.

# agenda Mai → juillet

25 → 29 MAI

## 20<sup>e</sup> Rencontres Cinématographiques d'Argelès-sur-Mer (66)

Autour du thème "Tous à table", des avant premières, une compétition de courts métrages, des réalisateurs singuliers, des créations multimédia de Catalogne Sud, une exposition exceptionnelle d'Alain Guirado ...

Contact : Cinématographique / 04 68 08 22 16  
contact@cinematographique.org  
www.cinematographique.org

02 → 07 JUIN

## 2<sup>e</sup> Rencontres du moyen métrage de Brive-la-Gaillarde (19)

Manifestation organisée par la SRF au cinéma Rex. Compétition de moyens métrages, hommage à la série "Alfred Hitchcock présente", moyens métrages de Chris Marker, carte blanche série B américaine, programmation scolaire...

Contacts : SRF / 01 44 89 99 99 - Cinéma Rex / 05 55 74 20 51  
info@srf.moyenmetragebrive.com  
www.srf-moyenmetragebrive.com

06 → 11 JUIN

## Festival international du film d'animation d'Annecy (74)

Le festival propose une compétition pour cinq catégories de programmes quelles que soient les techniques d'animation : les courts et longs métrages, les films de commande, les films de télévision, les films de fin d'études ou pour l'Internet.

Contact : festival international du film d'animation / 04 50 10 09 00  
info@annecy.org  
www.annecy.org

08 JUIN

## 4<sup>e</sup> Rencontre des acteurs de l'éducation au cinéma et à l'audiovisuel de Clermont-Ferrand (63)

Le Pôle d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel Auvergne organise une rencontre entre professionnels de l'image, intervenants audiovisuels, enseignants, représentants de l'Éducation nationale et du CNC, autour d'une journée de présentation de projets menés dans la région et de

discussion sur la conduite de ces projets en temps scolaire ou hors-scolaire.

Contact : Sauve Qui Peut le Court Métrage / Pôle d'éducation à l'image Auvergne  
Sébastien Duclocher / 04 73 14 73 08  
s.duclocher@clermont-filmfest.com  
www.clermont-filmfest.com

14 → 19 JUIN

## Festival Plein la bobine à la Bourboule au Mont Dore (63)

Des films à voir à partir de 3 ans, 7 ans, 12 ans et pour toute la famille. Trois compétitions internationales de courts métrages. Une thématique "Musique" en courts et en longs métrages. Coup de cœur au cinéma Jeune Public de la République Tchèque. Comment ça marche... Le bruitage et la musique au cinéma. Des rencontres vidéo scolaires autour des films réalisés par les enfants.

Contact : festival Plein la Bobine / 06 78 91 64 70  
info@pleinlabobine.com  
www.pleinlabobine.com

24 JUIN

## Journée de sensibilisation au cinéma documentaire pour les acteurs sociaux de la région PACA (13)

Ateliers, projections, table ronde. En partenariat avec Cultures du Cœur, L'institut de l'Image et le Festival international du documentaire.

Contact : cinéma l'Alhambra / 04 91 46 26 87  
alhambra13@wanadoo.fr  
www.alhambracine.com

01 → 11 JUIL

## 33<sup>e</sup> édition du festival international du film de La Rochelle (17)

Le festival présentera une rétrospective sur Louise Brooks et Michael Powell, une nuit blanche Marlon Brando, de nombreux hommages, découvertes et avant-premières...

Contact : festival international du film de La Rochelle / 01 48 06 16 66  
info@festival-larochelle.org  
www.festival-larochelle.org

# liste des pôles régionaux

## Pôles régionaux d'éducation artistique et de formation au cinéma et à l'audiovisuel

### ALSACE

#### 1. Vidéo Les Beaux jours

Contact : Georges Heck  
Maison de l'image  
31, rue Kageneck - BP 77  
67067 Strasbourg Cedex  
tél. 03 88 23 86 51  
g.heck@wanadoo.fr  
www.images-strasbourg.org

### AQUITAINE

#### 2. Cinéma Jean Eustache

Contacts : François Aymé  
et Anne-Claire Gascoïn  
L'Ecole du regard  
1, rue des Poilus - 33600 Pessac  
tél. 05 56 46 00 96  
cine.eustache@wanadoo.fr  
http://perso.wanadoo.fr/cine.eustache/  
www.webeustache.com

### AUVERGNE

#### 3. Sauve qui peut le court métrage

Contacts : Georges Bollon, Christian Denier, Sébastien Duclocher et Jérôme Ters  
La Jetée - 6, place St Michel de l'Hospital  
63000 Clermont-Ferrand  
tél. 04 73 91 65 73  
info@clermont-filmfest.com  
www.clermont-filmfest.com

### BASSE-NORMANDIE

#### 4. ACCAAN / Café des Images

Contact : Jean-Marie Vinclair  
57, rue Victor Lépine - 14000 Caen  
tél. 02 31 84 32 77  
pole.image@accaan.com  
www.educationimage.accaan.org

### CENTRE

#### 5. APCVL

(Atelier de Production  
Centre Val de Loire)  
Contact : David Simon  
24, rue Renan - 37110 Château-Renault  
tél. 02 47 56 08 08  
david.simon@apcvl.com  
www.apcvl.com

### HAUTE NORMANDIE

#### 6. Pôle Image Haute Normandie

Contacts : Richard Turco, Benoît Carlus  
73, rue Martainville - 76000 Rouen  
tél. 02 35 70 20 21  
accueil@poleimagehn.com

### LANGUEDOC - ROUSSILLON

Pôle Régional articulé autour  
de trois structures :

#### 7. Association bande annonce

Contacts : Laurent Joyeux, Pïala Coïc  
5, rue Bayard - 34000 Montpellier  
tél. 04 67 64 81 53  
piala@a-ba.org  
www.a-ba.org

#### 7. Cinémas Diagonal et ECM Kawenga

Contact cinéma : Noémie Bedrede  
2, cours Gambetta - 34000 Montpellier  
tél. 04 67 92 05 19  
n.bedrede@cinediagonal.com  
www.cinediagonal.com  
Contact ECM Kawenga :  
Sophie Menanteau  
tél. 04 67 06 51 66  
sophie.m@ecmkawenga.com  
www.ecmkawenga.com

### 7. Institut Jean Vigo

Contact : Laurent Ballester  
21, rue Mailly - 66000 Perpignan  
tél. 04 68 34 09 39  
l.ballester@inst-jeanvigo.com  
www.inst-jeanvigo.asso.fr

### LIMOUSIN

#### 8. Les Yeux Verts

Pôle Régional d'Éducation à l'Image du  
Centre Culturel et de Loisirs de Brive  
Contacts : Bernard Duroux, Monique  
Monnier et Nathalie Jayat  
31, avenue Jean Jaurès  
19100 Brive la Gaillarde  
tél. 05 55 74 20 51  
e.c.m.brive@wanadoo.fr  
www.lesyeuxverts.org

### PACA

#### 9. Cinéma l'Alhambra

Contact : Jean-Pierre Daniel  
2, rue du Cinéma - 13016 Marseille  
tél. 04 91 46 26 87 (pôle)  
alhambra13@wanadoo.fr  
www.alhambracine.com

#### 10. Institut de l'image

Contacts : Sabine Putorti, Christophe  
Pasquet  
Institut de l'image - Cité du livre  
8/10, rue des Allumettes  
13098 Aix-en-Provence Cedex 2  
tél. 04 42 93 24 19  
pole.institutimage@wanadoo.fr  
www.institut-image.org

#### 11. Espace Magnan

Contact : Marianne Bousard  
31, rue Louis de Cappet - 06000 Nice  
tél. 04 93 86 28 75  
marianne.bousard@espacemagnan.com  
www.espacemagnan.com

### PICARDIE

#### 12. ACAP

(Association pour le Cinéma  
et l'Audiovisuel en Picardie)  
Contact : Pauline Chasserieu  
4, rue Albert Dauphin - BP 322  
80003 Amiens Cedex  
tél. 03 22 72 68 30  
paulinechasserieu@acap-cinema.com  
www.acap-cinema.com

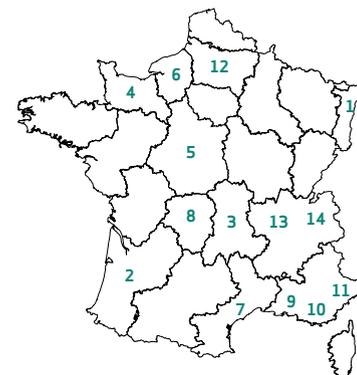
### RHONE-ALPES

#### 13. CRAC, scène nationale

Contacts : Geneviève Houssay  
Catherine Batôt  
36, bd du Général de Gaulle  
26000 Valence  
tél. 04 75 82 44 11  
c.batot@crac.asso.fr  
www.crac.asso.fr  
www.crac.asso.fr/image

#### 14. Cinedoc

Contact : Gilbert Garcia  
18, chemin de la Prairie - 74000 Annecy  
tél. 04 50 45 23 90  
g.garcia@cinedoc.fr  
www.cinedoc.fr



## la lettre des pôles #02

La lettre des pôles est un semestriel édité par l'APCVL avec le soutien du Centre National de la Cinématographie (CNC). **Comité de rédaction** : Catherine Batôt, Pauline Chasserieu, Pïala Coïc, Sébastien Duclocher, Laurent Joyeux, Sophie Menanteau, Thierry Lounas, David Simon. **Secrétaire de rédaction** : David Simon. **Ont collaboré à ce numéro** : Jean-Pierre Daniel, Cécile Denis, Nathalie Combe, Sarah Drouhaud, Charlotte Garson, Caroline Lebrun, Olivier Meneux, Philippe Ortolli, Laetitia Surgens. **Photographie de couverture** : Vertigo de Alfred Hitchcock (programmation *Lycéens au cinéma*) © Action/Théâtre du temple. **Maquette** : création LA/PROJECTS, N°2 APCVL (DOM'B). **Impression** : Imprimerie Trottereau. **N°ISSN** en cours. Pour recevoir cette lettre merci de nous contacter par courrier ou par e-mail **Lettre des pôles / APCVL 24, rue Renan 37110 Château-Renault / david.simon@apcvl.com**

